



Perpignan, le 29 mars 2022

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Cabinet
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre, Cher Ami,

FRANÇOIS CALVET

&

JEAN SOL

**SENATEURS DES
PYRENEES-
ORIENTALES**

Comme vous le savez, la compagnie Air France a pris la décision de supprimer toute forme de service sur ses vols de moins de 2h30 et a donc souhaité déléguer définitivement la liaison Perpignan-Paris à sa filiale low-cost, Transavia, depuis le 27 mars 2022.

A ce titre, bon nombre d'usagers de cette ligne a souhaité nous faire part de leur mécontentement, sentiment que nous partageons.

Ce changement de compagnie aérienne, totalement désorganisée, ne répond absolument pas aux attentes que sont en droit d'obtenir les usagers qui ne bénéficient plus des services que leur permettait Air France.

En effet, les services proposés par Transavia sur cette ligne sont désastreux :

- 2 rotations seulement prévues par jour (14 rotations actuellement au lieu de 20)
- Une hausse des prix au regard de la tarification pratiquée par Air France : certes, 35 € l'aller disponible pour l'achat d'un billet réservé des mois à l'avance, mais 380 euros aller-retour pour un billet acheté 15 jours à l'avance et jusqu'à 500 euros pour un départ dans la semaine.
- Enregistrement impossible à faire en une fois pour un aller-retour dans la journée
- Retard inexplicable pour embarquer
- Embarquement prioritaire non respecté
- Perte des avantages (files dédiées, salons, premières rangées...)



- Gestion anarchique des bagages en cabine par manque de place
- Sièges étroits
- Accès très lointain pour sortir de l'aéroport ...

De plus, l'attitude d'Air France interpelle les usagers abonnés qui ont été nombreux à avoir reçu un courriel de renouvellement de leur abonnement sans être informés que celui-ci ne serait plus valable sur Transavia.

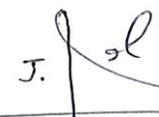
Tous ces faits ont donc pour conséquence des services inférieurs à ceux qui étaient proposés par Air France pour un coût, il faut le rappeler, supérieur.

Le sentiment d'avoir de nouveau, dans notre département, été « bradés » et abandonnés est grand.

Dans ce contexte, il nous apparaissait important de vous informer de la colère des usagers et savons pouvoir compter sur votre écoute et votre soutien.

Nous vous remercions vivement par avance de votre toute bienveillance et vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, Cher Ami, en l'assurance de notre haute considération.

François CALVET
Sénateur des Pyrénées-Orientales


Jean SOL
Sénateur des Pyrénées-Orientales